

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION

«DUPONT»

Plantex®



Le développement durable va au-delà des discours - il exige des actions.

DuPont en a parfaitement conscience et a mis en place des mesures significatives afin de limiter l'impact environnemental de sa gamme de produits Plantex®.

Les produits Plantex® sont intégralement composés de polypropylène, un matériau entièrement recyclable.

Les produits Plantex® se composent de filaments continus, permettant d'éviter que les bords ne s'effilochent ainsi que toute déperdition de matériau dans le sol lors de la pose ou de la découpe.

NOS ACTIONS

UTILISATION DE RÉSINE RECYCLÉE

Jusqu'à 55 % de matériaux excédentaires internes recyclés dans les produits Plantex®

ÉLECTRICITÉ VERTE

L'électricité achetée et consommée dans l'usine luxembourgeoise de DuPont est issue de sources renouvelables à travers des garanties d'origine.

CERTIFICATIONS

Obtention de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) pour tous les produits Plantex®

Utilisation de résine recyclée.

Depuis de nombreuses années maintenant, DuPont s'efforce de minimiser le gaspillage de polymères et ses produits Plantex® contiennent désormais jusqu'à 55 % de matériel recyclé. Cela a permis de réduire considérablement l'utilisation de polymères vierges.

Certifications

Nous disposons désormais de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire pour tous les produits Plantex® fabriqués dans l'usine DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à.r.l.

Cela signifie que DuPont Luxembourg rapporte des données objectives et vérifiées par des tiers sur l'impact environnemental des produits qui y sont fabriqués.

En outre, nous avons adhéré au programme « Opération Clean Sweep », dans le cadre duquel nous nous engageons à éviter la déperdition de granules, de flocons et de poudre de polymères dans l'environnement.

Désormais, tous les produits Plantex® sont également certifiés conformes aux réglementations allemandes MGeokE et BBodSchV § 8.

La certification - obtenue en 2022 - confirme que les produits Plantex® sont considérés comme n'étant pas préjudiciables pour l'environnement dans le cadre d'applications géotextiles et de terrassement.

En résumé



La durabilité des produits Plantex® est très importante pour DuPont. Les mesures prises à cet effet comprennent notamment l'utilisation de matériaux excédentaires internes afin de réduire la consommation de polymère vierge, l'utilisation d'électricité verte dans la production de Plantex® et la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire obtenue pour tous les produits Plantex® fabriqués dans l'usine DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à.r.l.

Électricité verte



Afin de réduire l'empreinte carbone de son usine luxembourgeoise, toute l'électricité qui y est achetée et consommée par DuPont est issue de sources renouvelables à travers des garanties d'origine.

En outre, la localisation de notre usine en Europe centrale permet de réduire les distances de livraison, et donc les émissions.

This information is based on information that DuPont believes to be reliable. It is subject to change as additional knowledge and experience are gained. It is not intended as a substitute for any testing you may conduct to determine for yourself the suitability of our products for your particular purpose. Since conditions for use are outside the DuPont's control, DUPONT MAKES NO WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, AND ASSUMES NO LIABILITY IN CONNECTION WITH THE USE OF THIS INFORMATION. This information is not intended as a license to operate under or a recommendation to infringe any trademark, patent or technical information of DuPont or other persons covering any material or its use.

©2025 DuPont. All rights reserved. DuPont™, the DuPont Oval Logo, and all trademarks and service marks denoted with™, ™ or ® are owned by affiliates of DuPont de Nemours, Inc. unless otherwise noted.